

COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT SOCIAL, NOTE DE SYNTHESE DE L'AGENDA 2063

Pascal N. KADJA

UFRICA, Université FHB- Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire

kakanananpas@yahoo.fr

Résumé

Les sciences de l'information et de la communication, parce qu'elles conduisent par la discipline de la communication pour le changement social au développement sont attentives à la conception, à l'exécution voire au suivi et l'évaluation des plans de développement en Afrique. Aussi, la présente note de synthèse de l'Agenda 2063 présente dans une perspective didactique, les priorités, les visions, les aspirations et les objectifs énoncés dans ce document emblématique de programmation pour le développement à terme de l'Afrique et participe pour l'essentiel, à la vulgarisation en direction surtout des Organismes gouvernementaux, des étudiants, des enseignants chercheurs, des ONG et du secteur privé.

Mots clés : Agenda, Aspirations, changement social, objectif, planification, priorités

Abstract

Information and communication sciences, because they lead through the discipline of communication for social change to development, are attentive to the design, execution and even monitoring and evaluation of development plans in Africa. Also, this summary note of Agenda 2063 presents in a didactic perspective, the priorities, visions, aspirations and objectives set out in this emblematic document of programming for the long-term development of Africa and participates for the essential, to popularization in the direction of government agencies, students, teacher-researchers, NGOs and the private sector.

Key word : Agenda, Aspirations, social change, goal, planning, priorities

Introduction

La communication pour le développement ou la communication pour le changement social ; discipline des Sciences de l'Information et de la Communication est selon le Clearing house for Development Communication (1985), l'ensemble des procédés de transmission et de communication de nouvelles connaissances reliées au monde rural. Elle aurait d'abord été promue aux Philippines dans les années 1970 par le professeur Nora Québral.

Aussi, est –elle, l'utilisation planifiée de stratégies et de processus de communication en vue du développement qui suppose *in fine* le changement social qualitatif. Bref, elle représente le processus par lequel les gens deviennent les principaux acteurs de leur propre développement car grâce à elle, les populations cessent d'être des bénéficiaires d'interventions de développement qui leur sont extérieures pour prendre en main leur développement.

La présente note de synthèse est basée sur la technique de la synthèse de texte qui est un compte rendu objectif d'un texte qui se caractérise par son objectivité (neutralité : on ne donne pas de point de vue), sa concision (breveté) et suit un ordre logique. La synthèse d'un texte peut concerner un texte écrit, (littéraires, journalistiques...)

L'objectif de cette note de synthèse est de participer à la vulgarisation de cet agenda en le mettant à la disposition, des étudiants, des enseignants chercheurs, des organismes gouvernementaux, des ONG et du secteur privé, un document, dont la lecture serait courante et fluide, débarrassée des « bruits »-au sens de la communication- Il a aussi et surtout, l'avantage de l'économie des points répétitifs voire redondants sur lesquels, une lecture universitaire et/ou amatrice efficace pourrait passer sans en trahir le sens et la compréhension en vue d'une utilisation efficace.

L'Agenda 2063 ; document de référence à plus d'un titre pour l'émergence de l'Afrique s'organise en six chapitres qui scandent d'ailleurs cette note synthèse :

- La vision et les aspirations de l'Afrique pour 2063.

- La vue d'ensemble de la dynamique du développement de l'Afrique, tendances, défis et opportunités.
- Les objectifs, des domaines prioritaires et stratégies.
- Les moteurs catalyseurs, les risques et stratégies d'atténuation.
- La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.
- Le financement, la communication et la capacité de mise en œuvre.

Enfin, les annexes que nous passons délibérément sous silence sont du reste, des matrices qui présentent les résultats attendus de la réalisation de cet agenda dont, la référence est ponctuelle lors des lectures.

Ainsi, le document de base qui sert de rampe de lancement est issu du projet du document de l'union africaine qui se présente de la manière suivante :

1. De l'élaboration d'un agenda continental dit Agenda 2063,
2. De l'enseignement tiré des expériences mondiales en matière de développement,
3. Des priorités de l'Agenda 2063,
4. Des aspirations des peuples africains,
5. De la dynamique du développement de l'Afrique,
6. Du dynamisme économique de l'Afrique,
7. Des objectifs de l'Agenda 2063,
8. De l'initiative Passons à l'acte.

En effet, le jubilé d'or de l'OUA³³ en constitue le contexte historique. Au demeurant, les dirigeants africains prennent d'abord la pleine mesure des réalisations du passé et des défis à venir en s'engageant dans une perspective panafricaine ont opté de bâtir « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale ».

Aussi, cet agenda prend- il en compte les réalisations et les défis du passé, ainsi que le contexte continental et mondial dans lequel la

³³ ONU : organisation de l'unité africaine

transformation de l'Afrique est mise en action. Notamment, la viabilité de la vision du projet panafricain, les enseignements tirés des expériences mondiales en matière de développement.

Le tournant décisif pris alors par l'Afrique, avec la fin de la guerre froide et l'élimination totale de l'apartheid en Namibie et en Afrique du Sud, la poursuite et les changements aux niveaux du paradigme du développement et de la dynamique en matière de développement, la nécessité d'un développement axé sur les populations et l'égalité entre les hauts et les bas du contexte de la mondialisation sont autant de défis qu'il faut relever.

Justement, au cours des cinquante dernières années, les États africains ont mis un point d'honneur à apporter un certain nombre de réponses aux exigences.

À cet effet, deux transitions majeures identifiées se distinguent, à savoir : une première transition qui est venue une décennie après l'accession de plusieurs pays africains à l'indépendance (durant les années 1960 et 1970), et une deuxième transition qui s'est produite au cours de décennie des années 1990, après la fin de la guerre froide et l'adoption par l'OUA de la déclaration sur les changements fondamentaux qui se produisent dans le monde. Tout cela participe de la prise de conscience des dirigeants africains qui a conduit à l'élaboration de cet agenda.

1- De l'élaboration proprement dite de l'Agenda 2063

La commission de l'Union africaine³⁴ qui est en fait le secrétariat se charge, avec l'appui de l'Agence de planification et de coordination du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Agence du NEPAD)³⁵, de la Banque africaine de développement (BAD)³⁶ et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA³⁷),

³⁴ CUA : La Commission de l'Union africaine (CUA) est le secrétariat de l'UA et assure les activités quotidiennes de l'Union. Elle est basée à Addis-Abeba, en Éthiopie.

³⁵ NEPAD : Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

³⁶ BAD : Banque africaine pour le développement

³⁷ CEA : Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

d'élaborer un agenda continental par le truchement d'un processus axé sur les populations.

L'élaboration de cet agenda est donc le fruit d'un processus de consultation des différentes parties prenantes, à savoir : les jeunes, les femmes, les organisations de la société civile, la diaspora, les groupes de réflexions et les instituts de recherches africains, les planificateurs gouvernementaux et le secteur privé.

Aussi, des études techniques permettent d'analyser les tendances et les scénarii des avenir possibles jusqu'à 2063 et suggèrent des idées sur les risques auxquels, la mise en œuvre de l'Agenda 2063 pourrait être confrontée. En sus, une stratégie de mobilisation des ressources en faveur de l'Agenda 2063 reste à réaliser et celle-ci veillera à ce que l'Afrique finance son propre développement. Enfin, une stratégie de communication est élaborée et sert actuellement à amener les citoyens africains à s'en approprier et faire avancer l'Agenda 2063.

Cette note de synthèse s'inscrit parfaitement dans cette optique. En effet, elle prend en compte les réalisations et les défis du passé, ainsi que le contexte continental et mondial dans lequel, la transformation de l'Afrique est mise en œuvre, notamment : la viabilité de la vision du projet panafricain qui guide les luttes des peuples africains et de leurs descendants contre l'esclavage, le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale.

2- Des enseignements tirés des expériences mondiales en matière de développement.

La fin de la guerre froide et l'élimination totale de l'apartheid en Namibie et en Afrique du Sud sont emblématiques, décisives et considérables de sorte que, l'Afrique se montre encore plus déterminée à mettre fin aux guerres et aux conflits, à construire une prospérité partagée, à promouvoir l'intégration, à instaurer une gouvernance efficace et démocratique, et à mettre fin à la marginalisation du continent par l'adoption du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, ainsi que par la transformation de l'OUA en Union africaine.

Ainsi, la poursuite et les changements intervenus aux niveaux de la dynamique en matière de développement en Afrique se reflètent dans les efforts d'édification, d'industrialisation et de modernisation déployées au lendemain des indépendances, dans la lutte contre la maladie, l'ignorance et la pauvreté et dans l'élan vers l'intégration, comme l'illustrent la Charte de l'OUA, la Déclaration de Monrovia, le Plan d'action de Lagos et le NEPAD. Aussi, vu la nécessité d'un développement axé sur les populations et l'égalité entre les hommes et les femmes, les variations du contexte mondial et la révolution actuelle des technologies modernes de l'information, la mondialisation et les mutations des systèmes productifs, les progrès en matière de technologie, de production, de commerce, de connaissances et sur les marchés du travail sont autant d'enjeux contenus dans ce document.

L'Agenda 2063 constitue donc, l'expression voire le prolongement des luttes panafricaines pour l'autodétermination, la liberté, le progrès, la prospérité partagée et a pour finalités de :

- Galvaniser les efforts et unir dans l'action tous les Africains et la diaspora autour de la vision commune d'Afrique,
- Mobiliser les richesses continentales des peuples, les cultures et les ressources naturelles, ainsi que la position géopolitique de l'Afrique pour parvenir à une croissance.
- S'inspirer des cadres continentaux, notamment du Plan d'action de Lagos, du Traité d'Abuja, du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)³⁸, du Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA)³⁹, du Programme minimum d'intégration, du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA)⁴⁰, du Plan d'action consolidé pour la science et de la technologie de

³⁸ PDDAA : Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine :

³⁹ AIDA : Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique :

⁴⁰ PIDA : programme pour le développement des infrastructures en Afrique

l'UA/NEPAD⁴¹ et de l'Initiative pour le développement de l'agrobusiness et des agro-industries en Afrique - 3ADI⁴² et en accélérer la réalisation ;

- Assurer la cohérence interne et la coordination entre les cadres et les plans adoptés par l'UA et les CER⁴³ aux niveaux continental, régional et national et les plans et stratégies adoptés par les États membres pour offrir un espace politique aux actions individuelles, sectorielles et collectives afin de réaliser la vision continentale. Mais quelles en sont les priorités ?

3- Des Priorités de l'Agenda 2063

Elles sont issues de la déclaration solennelle du 51^{ème} anniversaire des indépendances et s'établissent comme suit :

- Identité et renaissance africaines.
- Poursuite de la lutte contre le colonialisme et protection du droit à l'autodétermination, qui se décline en :
 - Agenda de l'intégration.
 - Agenda pour le développement social et économique.
 - Paix et sécurité.
 - Gouvernance démocratique.
 - Détermination de l'Afrique à prendre en main sa propre destinée.
 - Place de l'Afrique sur la scène mondiale.

De fait, cet ultime document est porteur de la vision et des aspirations de l'Afrique, c'est-à-dire, « construire une Afrique intégrée, prospère et en paix, une Afrique dirigée et gérée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale », le considérant comme leur guide fondamental pour l'avenir du continent.

Ils ont également réaffirmé l'utilité et la validité de la Déclaration solennelle du 50^{ème} anniversaire de l'OUA/UA. Aussi, la convergence des

⁴¹UA/NEPAD : Union africaine Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

⁴² 3ADI : l'Initiative pour le développement de l'agrobusiness et des agro-industries en Afrique

⁴³ CER : Communauté économique régionale

voix de ces Africains de différents milieux donne une image claire de ce qu'ils désirent pour leur propre avenir et celui du continent. Aussi, de cette convergence apparaît un ensemble d'aspirations communes, à savoir : Sept aspirations qui montrent une forte convergence avec la vision de l'UA et conformes aux huit priorités énoncées supra.

En outre, elles démontrent une forte continuité de pensée entre les fondateurs et la génération des Africains d'aujourd'hui, quoique dans un contexte différent.

4- Des aspirations du peuple africain.

Question majeure, quel avenir, ces aspirations prévoient-elles pour l'Afrique en 2063, lorsque le continent célébrera le centenaire de l'Organisation de l'unité africaine ?

Aspiration N°1 :

Une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable : Niveau de vie élevé, qualité de vie et bien-être.

Un niveau de vie élevé pour tous les Africains se traduira par une augmentation du revenu par habitant à un niveau qui représentera au moins dix fois la valeur du niveau de 2013 (1878 dollars américains), soit 18.878 à 20.000 dollars américains. Ce qui se traduira par une nette diminution du nombre de personnes qui occupent des emplois.

Les citoyens bien formés et la révolution des compétences seront sous-tendus par la science, la technologie et l'innovation pour une société du savoir.

L'Afrique de 2063 sera le continent le plus peuplé du monde avec le plus grand groupe de jeunes, dont 70% au moins seront hautement qualifiés. Elle comptera le plus grand groupe de citoyens de la classe moyenne en tant que pourcentage de la population disposant d'un important pouvoir d'achat.

Des citoyens bien nourris et en bonne santé.

Des habitats modernes et agréables à vivre.

Des économies et des emplois transformés.

Oui, en 2063, l'Afrique sera un continent qui aura tiré profit d'une croissance économique accélérée et inclusive et d'une stabilité macroéconomique. Elle enregistrera des taux annuels de croissance du PIB d'au moins 7%, des investissements et des taux d'épargne de plus de 25%, le secteur privé local aura connu une croissance de plus de 50% du PIB. L'accélération des activités manufacturières fera que la part du secteur manufacturier de 2013 dans le PIB équivaldra à au moins 50% et sa valeur ajoutée sera multipliée par cinq d'ici 2063.

À cette période, la part des entreprises de transformation axées sur la technologie pour l'ensemble de la production manufacturière dépassera les 50%. L'ensemble du PIB de l'Afrique en 2063 sera proportionnel à la population du continent et à ses richesses en ressources avec, dans le même temps, une augmentation de la part de l'Afrique dans la production mondiale du secteur manufacturier, des services financiers mondiaux, de même que sa quote-part de produits et services axés sur le savoir.

Le continent assistera alors, à la croissance des échanges des produits de base et des géants commerciaux du continent.

Il y aura alors une appropriation à cette époque et un contrôle plus grand des industries extractives, comme le prouve la création des bourses de valeurs pour tous les principaux produits de base, l'augmentation de la part des entreprises appartenant à des locaux et le contrôle accru de l'exploitation minière, comme prévu dans le cadre de la vision minière africaine.

Aussi, la contribution de « l'économie bleue⁴⁴ » par exemple qui a commencé s'accéléra. Elle est donc particulièrement importante et conduira à d'autres initiatives, comme le progrès des connaissances dans le domaine des écosystèmes marins et de la biotechnologie aquatique, en vue de la création de nouveaux produits ; et à l'établissement de compagnies de transport maritime à l'échelle de l'Afrique, avec les voies

⁴⁴ Économie bleue : l'économie bleue est l'économie qui s'alimente de la nature, regroupe toutes les activités économiques menées dans les rivages, les fleuves, les lacs, les berges, les cours d'eau, les eaux douces, les nappes souterraines, les mers, les fonds marins, les océans, etc.

d'eau des lacs et des fleuves africains entièrement développés et navigables, dans le but d'intégrer les États enclavés au reste du continent et du monde.

Subséquentement, les entreprises de pêche africaines exploiteront les ressources, de manière durable, au profit des Africains et l'aquaculture axée sur le marché (pisciculture) comblera les déficits d'approvisionnement en poisson. Parallèlement, les mers, les océans, les lacs, les rivières et les plaines inondables de l'Afrique produiront des minerais précieux extraits des mers profondes, des océans et des lacs et seront débarrassés de la piraterie, la pêche illégale, non réglementée et non déclarée, ainsi que d'autres activités criminelles, y compris les dépôts illégaux de déchets toxiques.

En 2063, les économies africaines seront diversifiées, et auront une résilience accrue aux chocs extérieurs.

Du reste, le développement économique axé sur la science et la technologie fera que le quart des entreprises issues des percées technologiques et des innovations seront créées par des citoyens africains.

Par ailleurs, une agriculture moderne pour une augmentation de la production, de la productivité et de la valeur ajoutée des économies et des communautés résistantes au climat et écologiquement durables accompagnera ces avancées.

L'Afrique sera un continent entièrement garanti en eau d'ici 2030. Les pratiques et les nouvelles technologies seront en place pour assurer une utilisation efficace des ressources en eau et pour développer de nouvelles sources. Près de 90% des eaux usées domestiques seront traitées pour s'ajouter à l'eau à usage agricole et industriel.

Quant à l'énergie renouvelable (éolienne, solaire, bioénergie, hydroélectrique, oculomotrice, géothermique et autres énergies renouvelables) elle représentera plus de la moitié de la consommation énergétique des ménages, des entreprises et des organisations.

Sur le plan de l'urbanisation, tous les bâtiments urbains seront certifiés comme efficaces en énergie et tous les transports en commun

urbains fonctionneront avec du carburant renouvelable et à faible ou à zéro émission de gaz.

Aspiration N°2 :

Un continent intégré, politiquement uni, basé sur les idéaux du panafricanisme.

D'ici 2063, l'Afrique aura émergé en tant qu'un continent autonome, indépendant et souverain, une Afrique unie et forte qui réalise une intégration économique et politique totale.

En effet, depuis 1963, la quête de l'unité de l'Afrique est inspirée par l'esprit panafricain portant particulièrement sur la libération, l'indépendance politique et économique et le développement basés sur l'autonomie des peuples africains, avec la gouvernance démocratique jouant un rôle fondamental pour faciliter l'unité continentale. Il s'agit bien là d'une condition *sine qua non* pour la renaissance et l'émergence de l'Afrique sur la scène mondiale.

En effet, d'ici 2063, l'infrastructure nécessaire (qualité et taille) sera en place pour soutenir la croissance accélérée de l'Afrique, la transformation technologique, le commerce et le développement, y compris les réseaux ferroviaires à grande vitesse, les routes, les lignes maritimes, le transport maritime et aérien, ainsi que les TIC et l'économie numérique bien développés. Il y aura une autoroute, un chemin de fer continental à grande vitesse reliant toutes les principales villes/capitales du continent. L'autoroute desservira de grandes routes adjacentes et longera des pipelines pour le gaz, le pétrole, l'eau, ainsi que des câbles des TIC à large bande.

Aspiration N°3 :

Il s'agira d'une Afrique où règnent la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et l'état de droit. D'ici 2063, l'Afrique aura expérimenté un approfondissement de la culture de bonne gouvernance, des valeurs démocratiques, de l'égalité du genre, du respect des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit.

L'Afrique sera un continent où, les valeurs et pratiques démocratiques, les principes universels des droits de l'homme, la justice et

l'état de droits sont ancrés, et des institutions capables et un leadership transformationnel mis en place à tous les niveaux par l'enracinement des valeurs et de pratiques démocratique. Un continent qui organise les élections libres, justes et crédibles, comprenant : (i) le multipartisme, (ii) l'égalité des chances dans le processus concurrentiel politique ; (iii) l'éducation de l'électorat pour faire des choix éclairés et (iv) la promotion du panafricanisme, de l'égalité, de la diversité, de l'excellence et de la solidarité. Une presse dynamique, diversifiée et responsable qui informe le public de leurs droits et obligations et qui tient toutes les branches du gouvernement responsables sera la norme.

Cette Afrique de l'avenir ; continent qui adhère pleinement aux principes universels des droits de l'homme, de justice et de règles de droit. Tous les États adhèreraient totalement et respecteraient la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. La population du continent bénéficiera d'un accès aux tribunaux et systèmes judiciaires indépendants qui offriront et rendront justice sans crainte ni faveur.

Il y aura un accès abordable et rapide à la justice pour tous. La corruption et l'impunité seront du passé par la mise en place d'institutions capables et d'un nouveau leadership à tous les niveaux.

En bref, le continent sera caractérisé par des États de démocratie et de développement. Les communautés au niveau local ne seront pas seulement responsables de leur développement local, mais elles auront aussi leur juste part dans l'exploitation des ressources naturelles et les utiliseront au bénéfice de tous en 2025.

Aspiration N°4 :

Une Afrique où règnent la paix et la sécurité En ces temps, l'Afrique émergera comme un continent pacifique et sécurisé, un continent sans conflits vivant l'harmonie entre les communautés au niveau le plus bas. Les guerres inter-États et intra-États éliminées et des mécanismes mis en place pour prévenir et/ou résoudre immédiatement tout type de conflit intercommunautaire ; et les crimes organisés et d'autres formes de réseaux criminels, tels que la piraterie entièrement contrôlées. La diversité (ethnique, religieuse, économique, culturelle, etc.) sera une source de

richesse et de croissance économique accélérée plutôt qu'une source de conflit. Une Afrique prospère, intégrée et unie, basée sur la bonne gouvernance, la démocratie et le respect des droits de l'homme, la justice et l'état de droit sont les conditions préalables nécessaires pour un continent pacifique et sans conflit.

Aspiration N°5 :

Une Afrique dotée d'une forte identité culturelle, d'un patrimoine commun, et de valeurs et d'éthique partagée.

Aspiration N°6 :

Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes.

Aspiration N°7 :

Une Afrique qui agit en tant qu'acteur et partenaire fort, unie et influent sur la scène mondiale.

Quelle vue d'ensemble alors de la dynamique du développement de l'Afrique pour parler de tendance, de défis et d'opportunités afin d'apprécier les défis et opportunités pour atteindre « l'avenir que nous voulons pour l'Afrique d'ici à 2063 ? ». Pour définir les bons objectifs et adopter de bonnes stratégies, le présent chapitre examine les deux aspects suivants :

5- De la dynamique du développement de l'Afrique : Tendance et analyse des scénarii

En effet, le développement dynamique qui fait l'objet de cette section examine les données démographiques de l'Afrique et les développements dans les domaines de l'éducation, de la santé, du genre, de la jeunesse et de la culture. Ces domaines portent sur le développement humain de l'Afrique, qui reste un défi malgré les gains en matière de développement économique. L'Afrique a les plus faibles indicateurs de l'IDH⁴⁵ dans toutes les dimensions. Les IDH régionaux de l'Afrique en 2011 étaient les suivants :

⁴⁵ IDH : Indice du développement humain

IDH (0,463) ; espérance de vie à la naissance (54,4 ans) ; nombre moyen d'années de scolarité (4,5ans) ; années de scolarisation escomptées (9,2 années) ; et revenu national brut par habitant (1.966 dollars américains). Toutefois, certains pays africains ont également été classés parmi les dix premiers pays qui ont évolué dans leurs IDH entre 2000-2010 (Rwanda, Sierra Leone, Mali, Mozambique, Burundi et Niger). Les principaux moteurs de la hausse de l'IDH de l'Afrique sont l'éducation, alors que le VIH/sida est toujours responsable de la lenteur des progrès, les gains en matière de développement économique

En effet, les tendances et analyse de scénarios s'organise d'une part en l'analyse de la situation actuelle, d'autre part au défis et aux opportunités des secteurs tels que : le dynamisme démographique de l'Afrique, l'Éducation, la Santé, l'Égalité entre hommes et femmes et l'autonomisation des femmes, l'Autonomisation des jeunes.

6- Du dynamisme économique de l'Afrique

Cette dynamique de l'économie passe nécessairement par la finance et l'emploi. En effet, la croissance économique entre 2003 et 2013 démontre une croissance impressionnante. Aussi, le PIB collectif de l'Afrique est aujourd'hui de 2,5 milliard de dollar américain. Plus de 400 000 nouvelles entreprises ou sociétés ont été enregistrées en 2013.

Il ressort notamment que l'Afrique fait face à un certain nombre de défis. Cependant, en même temps, le continent a de grandes opportunités et potentiels pour relever ces défis et réaliser de façon accélérée la croissance économique et la transformation sociale et technologique.

Si l'Agenda 2063 se veut un cadre global, sa mise en œuvre nécessitera des actions spécifiques au niveau de chaque pays, du fait que les pays soient à différents niveaux de développement, et partant ont des priorités différentes.

Ainsi, au niveau continental, l'Union africaine continuera de porter l'Agenda de l'intégration. C'est pourquoi, les objectifs, les priorités et les stratégies présentés dans ce document devraient être considérés comme les objectifs de développement de l'Afrique ou les « OMD de l'Afrique »,

notamment sur lesquels devront donc être pris les engagements politiques et financiers. Du reste, quel en sont les fondements ?

En effet, l'Agenda 2063 est conçu comme un cadre global qui sera mis en œuvre de manière progressive sur la base de plans décennaux. Aussi, à court terme, l'accent sera mis sur la mise en œuvre accélérée des cadres continentaux clés, qui ont été adoptés et de l'agenda de l'intégration, en outre, les pays africains accéléreront l'intégration dans leurs législations des cadres juridiques, protocoles et instruments similaires pertinents.

Bien entendu, concernant les objectifs, les domaines prioritaires et les stratégies, un ensemble de 18 objectifs sont identifiés sur la base des sept aspirations des peuples africains, de la Vision de l'Union africaine et de la Déclaration solennelle de l'Union africaine. Ces objectifs tiennent également des objectifs et des domaines prioritaires contenus dans la position africaine sur les OMD post -2015 et dans le rapport du Panel de haut niveau des Nations Unies sur l'Agenda de développement post -2015. Dans l'ensemble, les stratégies reflètent les stratégies contenues dans les plans nationaux/régionaux, les cadres continentaux, les rapports économiques CEA/Union africaine sur l'Afrique, le rapport 2014 sur la transformation de l'Afrique et la vision 2050 de l'Afrique pour les domaines prioritaires.

7- Des Objectifs de l'Agenda 2063

Ils s'énumèrent de la manière suivante :

Objectif 1 : Favoriser un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous les citoyens.

Objectifs 2 : Des citoyens bien éduqués, et une révolution des compétences

Sous-tendue par la science, la technologie et l'innovation.

Objectif 3 : Des citoyens bien nourris et en bonne santé.

Objectif 4 : Construire des habitats modernes et vivables.

Objectif 5 : Transformer des économies et créer des emplois.

Objectif 6 : Pratiquer une agriculture moderne pour accroître la production, la productivité et la valeur ajoutée.

Objectif 7 : bâtir des économies et des communautés écologiquement viables et résistantes aux changements climatiques.

Objectif 8 : construire les États-Unis d'Afrique (Fédération ou Confédération)

Objectif 9 : Enraciner des valeurs démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit.

Objectif 10 : Mettre en place des institutions capables et d'un nouveau leadership à tous les niveaux.

Objectif 11 : Préserver la paix, la sécurité et la stabilité.

Objectif 12 : Enraciner complètement le Panafricanisme

Objectif 13 : donner une Importance de plus en plus grande de la renaissance culturelle africaine.

Objectif 14 : Égalité totale entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie.

Objectif 15 : Éduquer une jeunesse engagée et autonome.

Objectif 16 : positionner l'Afrique en tant que principale partenaire dans les affaires mondiales.

Objectif 17 : positionner l'Afrique en tant que principal partenaire dans les affaires mondiales et coexistence pacifique.

Objectif 18 : Mettre fin à l'aide et prendre entièrement en charge le financement de son développement.

Ces objectifs réalisables sur le long terme, c'est-à-dire, opérationnels dans les cinquante prochaines années doivent cependant tenir compte des moteurs catalyseurs, des risques et stratégies d'atténuation. En effet, les moteurs et catalyseurs sont le leadership et l'engagement politique dans un État (Afrique) capable de prendre en charge son développement avec des citoyens autonomes, une société civile responsable et une diaspora active et engagée de sorte que la participation et l'intégration de toutes les parties à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de cet Agenda soit effectives.

Naturellement, cela suppose une approche au développement globale, intégré aussi bien verticalement qu'horizontalement, c'est-à-dire, la poursuite holistique et intégrée des approches.

Mais, bien entendu, dans une économie d'échelle où s'exprime l'intégration politique et économique prévue dans l'agenda 2063 qui, entre autre, facilite la libre circulation des biens, des capitaux et des personnes à travers les frontières que permet la création du grand marché régional. Au demeurant, cette approche dite holistique doit être basée sur les résultats, avec des objectifs concrets qui soient SMART⁴⁶

Du reste, étant donné la responsabilité ultime de la mise en œuvre du plan des gouvernements nationaux, il devait y avoir une coordination et une interaction à toutes les étapes du cycle de planification, d'où la relance de la planification stratégique pour assurer une interaction efficace entre les plans nationaux.

Il faut donc faire de l'Agenda 2063 une partie intégrante de la renaissance africaine. C'est pourquoi, il doit être différent des précédents cadres continentaux et mis en œuvre avec succès en prévoyant la possibilité pour l'Afrique de rompre avec le syndrome de « toujours proposer de nouvelles idées, mais pas des résultats significatifs » Bref, l'Afrique doit assumer son histoire à l'échelle mondiale. À cet égard, cet agenda réaffirme l'unité et la solidarité africaine face à l'ingérence intérieure continue.

À ce niveau, il faut tenir compte des risques, des menaces et des stratégies d'atténuation en insistant sur la prévention des conflits, de l'instabilité et de l'insécurité qui se manifestent par le manque de pluralisme, la mauvaise gestion de la diversité-ethnique, religieuse, la forte concurrence pour les ressources rares (terre, les minéraux, l'eau, le bois, le diamant, le cobalt, etc.) la mauvaise gestion économique et diverse catastrophes naturelles mais aussi d'origine humaines.

À ce stade de l'évolution de cet Agenda, il est de bon aloi de souligner que même si un nombre considérable de pays africains ont

⁴⁶ SMART : spécifique, mesurable, adaptable et réalisable dans le temps.

évolués et beaucoup plus forts, des menaces réelles subsistent, qui sont les inégalités sociales et économique, la criminalité organisée, le trafic de drogue, les flux financiers illicites la mauvaise gestion de la diversité , la montée en puissance de l'intégrisme, l'impossibilité , d'exploiter la dividende démocratique, la hausse des charges de morbidité, les risques climatiques et catastrophes naturelles, les chocs externes.

Heureusement, ces menaces et ces défis peuvent être atténués et transformés en opportunités par la mise en place des stratégies collectives et des réponses et des actions de politiques efficaces basées sur deux dimensions qui, d'une part s'appuie sur la résilience observée dans les pays africains et d'autre part sur la mise en place des partenariats et des institutions indépendantes au niveau communautaire.

Enfin, « comment rendre possible ». C'est à dire, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation, le financement, la communication sur la nécessité de se doter d'un dispositif robuste de mise en œuvre.

À cet effet, il faut disposer d'une stratégie de mobilisation des ressources initiée et orientée par les pays africains pour assurer le financement de la mise en œuvre de l'Agenda. Mais mieux, obtenir la participation de l'ensemble des citoyens africains à la sollicitation des points de vue, au partage des idées, à la production de rapports sur les progrès accomplis à travers une stratégie de communication de l'Agenda 2063.

8- De l'initiative dite passons aux actes

De tout ce qui précède, et pour traduire l'Agenda 2063 dans les actes, il faut la mise en place d'un cadre régissant les relations entre les parties prenantes, lequel cadre devra être pourvu de dispositifs institutionnels appropriés tant pour la mise en œuvre que pour le suivi et l'évaluation, d'un mécanisme de financement, et d'une stratégie de communication.

Mais aussi, des mécanismes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation se basant sur des objectifs et des principes, c'est-à-dire, (i) identifier toutes les parties prenantes clés et assigner à chacune des tâches

à réaliser (ii) s'assurer à ce que chaque intervenant s'acquitte dans les délais impartis de la tâche qui lui est assignée ; et (iii) servir de plate-forme à l'exécution/réalisation collective des objectifs inhérents à l'Agenda 2063.

Au nombre des principes sous-jacents résultant des consultations, de l'examen des plans nationaux/régionaux et des cadres continentaux de mise en œuvre, des mécanismes de suivi et d'évaluation et des problématiques (telles que celles liées à la participation de tous, à la continuité, aux systèmes nationaux) soulevés supra.

Cette approche est axée sur les résultats donc basée sur des buts, des objectifs, des indicateurs qui doivent être définis pour chaque domaine d'intervention. Mais concernant le processus de mise en œuvre, il doit renforcer l'intégration régionale, les plans de mise en œuvre des États membres - le cycle du plan (à court, moyen et long terme) - ainsi que les programmes/objectifs régionaux pertinents doivent être harmonisés avec ceux du cadre régional de mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Il s'agit là, d'une approche basée sur des preuves, des données probantes à tous les niveaux de la chaîne de la mise en œuvre, les stratégies à adopter pour atteindre un objectif/but doivent être au préalable évaluées à l'aune d'un ensemble de critères.

Autre point important, la relation entre les intervenants dans la mise en œuvre et dans le suivi et l'évaluation de l'Agenda 2063

En effet, les principales parties prenantes de l'initiative « Passons aux actes » se situent à trois niveaux, à savoir : les niveaux continentaux, régionaux et nationaux. En ce sens, elles ont des rôles à jouer dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'Agenda 2063 et par ordre d'importance, nous distinguons :

- Au niveau continental, la Conférence, le Conseil exécutif, le Comité des Représentants permanents, le Comité de pilotage/Commission de l'UA/, le Comité technique sectoriel(CTS), les Groupes consultatifs.

Au niveau régional, les cinq (5) CER constituent les entités au niveau régional. Elles font partie à la fois du Sous-comité du Conseil exécutif sur l'Agenda 2063 et du Comité directeur de la Commission de l'UA sur l'Agenda 2063. Elles sont essentiellement chargées de :(i) représenter la

région au sein du Comité directeur opérationnel sur l'Agenda 2063 ; (ii) adapter/aligner les plans/directives, perspectives, continentaux à long/moyen terme de l'Agenda 2063 sur les plans régionaux , (iii) donner aux États membres des directives sur les Plans décennaux régionaux dans le cadre de l'Agenda 2063 , (iv) coordonner la préparation et l'exécution des projets/programmes régionaux conformément à l'Agenda 2063 , (v) diriger la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des projets et programmes régionaux conformément à l'Agenda 2063 , (vi) assurer au départ le leadership dans le processus consultatif régional/national dans la préparation de l'Agenda 2063 , (vii) contribuer aux délibérations du Comité directeur opérationnel sur le suivi et l'évaluation ; (viii) coordonner la définition des cibles/étapes des programmes régionaux de l'Agenda 2063 , (ix) coordonner/intégrer les rapports de suivi et d'évaluation des États membres à soumettre au Comité directeur opérationnel , (x) élaborer les rapports de suivi sur les programmes régionaux dans le cadre de l'Agenda 2063 , et (xi) assurer l'évaluation de la mise en œuvre de la composante régionale de l'Agenda 2063

Au niveau national, il existe des disparités entre les systèmes de planification ainsi que les législations/procédures dont disposent les États membres. L'on trouve les niveaux nationaux et infranationaux (région, province, État et communauté) faisant partie intégrante des groupes thématiques régionaux pour la formulation des politiques, l'élaboration et la mise en œuvre du plan, le suivi et l'évaluation, et la mobilisation des ressources.

En effet, chacune des parties prenantes aux niveaux nationaux et infranational a des fonctions dans des domaines précis/groupes thématiques.

Au niveau national, le gouvernement, le secteur privé, les associations nationales, etc. à travers le cadre de planification nationale, sont chargés de : (i) harmoniser la vision/les plans nationaux décennaux dans le cadre de l'Agenda 2063, (ii) conduire/coordonner les efforts dans les processus de mobilisation et d'affectation des ressources, (iii) conduire/coordonner la mise en œuvre des plans nationaux à moyen

terme dans le cadre de l'Agenda 2063. Ils participent également à la définition des buts/objectifs et au processus de suivi et d'évaluation.

Au niveau infranational, les ONG liées à des groupes à but non lucratif ainsi que les groupes intersectoriels participent à l'harmonisation de la vision nationale avec l'Agenda 2063, ainsi qu'à l'élaboration des plans à moyen terme axés sur ce programme. Par ailleurs, au niveau local, ils participent à la définition des objectifs et des cibles, ainsi qu'au processus de suivi et d'évaluation.

Le dernier chapitre de cet agenda ne passe pas sous silence son financement.

Aussi, pour assurer la réussite de l'Agenda 2063, des réponses doivent être apportées, entre autres, aux enjeux et défis suivants : (i) l'absence de liens établis entre les cadres de développement continentaux et des sources de financement identifiables, (ii) la dépendance de cadres de mobilisation des ressources à l'initiative des donateurs, (iii) l'élimination des sorties illicites de capitaux, (iv) la sous-estimation de ce que l'Afrique peut faire pour elle-même et (v) le peu d'attention accordé aux ressources de financement internes.

Afin d'éviter les écueils, c'est-à-dire le manque de financement observé lors de la mise en place des cadres continentaux tels que le Plan d'action de Lagos, le Traité d'Abuja et dans une certaine mesure le NEPAD qui n'ont pas suscité suffisamment d'intérêt de la part des États membres, car ils n'étaient pas accompagnés des financements requis, contrairement, par exemple, aux programmes de relance économique, d'ajustement structurel et de réduction de la pauvreté du FMI et de la Banque mondiale, lesquels ont bénéficié de leur adhésion du fait des financements dont ils étaient assortis. À cet égard, il est impératif de veiller à assurer aux États membres des sources de financement adéquates, sûres, compétitives et accessibles en temps opportun dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Il est piloté par l'Afrique, il ne doit donc, pas être détourné de son objectif, par les intérêts des bailleurs de fonds, à l'aide de mesures incitatives aux États membres, de programmes initiés par les donateurs, au

détriment de la voie que l'Afrique s'est tracée pour les 50 prochaines années. Le soutien des donateurs sera le bienvenu, mais il doit tenir compte de l'intérêt de l'Afrique et non pas de celui des donateurs. Faute de quoi, l'intérêt des donateurs finira par prendre le dessus sur les objectifs de l'Agenda 2063. Étant donné que l'Agenda 2063 doit être piloté par l'Afrique, il devient indispensable que les Africains produisent une somme considérable des ressources requises. Ce qui permettra de veiller à ce que l'Afrique ne soit pas laissée à la merci des donateurs et des marchés internationaux de capitaux, pour déterminer les priorités et le rythme de l'Agenda 2063.

Dans ce contexte, il faudra concevoir et évaluer la contribution de la diaspora africaine, grâce à des souscriptions à des produits financiers, ancrés dans les marchés de capitaux africains. Les institutions et les marchés financiers africains doivent également être mobilisés en vue de jouer de nouveaux rôles dans la conception de produits financiers au profit des marchés locaux et continentaux afin de soutenir l'Agenda 2063.

Les États membres doivent de ce fait, améliorer l'efficacité et l'efficacités de leurs systèmes de gestion des recettes, en vue d'assurer l'optimisation des revenus nationaux. Des taxes spécifiques pourront également être prélevées auprès des citoyens africains pour effectuer des paiements au titre des initiatives à l'échelle du continent. Par exemple, on peut citer le Groupe de haut niveau de l'UA sur les mécanismes/options de financement pour les opérations de la Commission de l'Union africaine, qui a recommandé que des taxes soient prélevées sur les séjours dans les hôtels et sur les billets des vols au départ d'un pays.

L'autre sujet de préoccupation réside dans les sorties illicites de capitaux – une forme d'argent gagné illégalement, illégalement acquis, transféré ou utilisé.

Conclusion

L'Agenda 2063 est un document d'envergure fondé sur l'acte constitutif, la vision de l'Union africaine, la déclaration solennelle du cinquantième anniversaire et les aspirations des peuples africains. Il

s'appuie également sur les priorités nationales, régionales et continentales qui sont reflétées dans ces plans et cadres.

Au moment où, le concept de développement sonne dans les trompettes des émergences à l'horizon : 2020, 2025, 2030, etc. L'Agenda 2063 qui est un cadre stratégique partagé pour une croissance inclusive, un développement durable et une stratégie globale pour optimiser l'utilisation des ressources de l'Afrique au profit de tous les Africains est, à n'en point douter, l'épine dorsale programmatique et pragmatique de l'avenir certain d'un continent qui a souffert tous les écueils dramatiques de l'histoire de l'humanité.

Cet agenda charrie des priorités, des aspirations et des objectifs qui ouvrent grandement les portes du développement pour l'Afrique.

Rares sont les documents concernant le développement de l'Afrique empreints d'autant de réalisme, de vision holistique et de convictions.

La présente note de synthèse voudrait en guise de participation à la vulgarisation le mettre à la disposition des étudiants et des enseignants chercheurs, des organes gouvernementaux, des ONG et du secteur privé, pour que nul n'en ignore.

Références bibliographiques

- Cocula B. PeyROUTET C. (2000) : *Didactique de l'expression : de la théorie à la pratique*. Paris Delagrave.
- Daouda T. Konaté : *Agenda 2063 de l'Union Africaine : L'avenir du continent planifié pour les 50 prochaines années* Source : Le Challenge.
- G Bessette et C.V. Rajasundream. (1996) : *La communication pour le développement pour l'Afrique de l'ouest et du centre : vers un agenda d'intervention et de recherche*.
- Morel Y. (2009) : *Maîtriser la langue française, petit guide à l'usage des étudiants et des écrivains en herbe*. Abidjan, les Éditions CERAP.